



LA VILLE NATURE

# **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

## **Révision du Règlement Local de Publicité (RLP)**

Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Règlement Local de Publicité (RLP) de la commune de Riorges.

A cet effet, Monsieur Pierre FAVIER a été désigné par le président du Tribunal Administratif de Lyon comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie de Riorges (1<sup>er</sup> étage) du 14 septembre au 16 octobre 2020 aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi, mardi, mercredi, jeudi vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sauf pour le vendredi, fermeture à 17h00).

Le dossier sera consultable en mairie ou sur le site de Riorges (<https://www.riorges.fr/riorges-au-quotidien/votre-cadre-de-vie/urbanisme/678-elaboration-d-un-nouveau-reglement-local-de-publicite>).

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision du RLP peuvent être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie ou à l'adresse mail suivante : [rlp@riorges.fr](mailto:rlp@riorges.fr). Elles peuvent également être adressées, par écrit, en mairie de Riorges, à Monsieur le commissaire-enquêteur qui assurera des permanences en mairie le :

- **lundi 14 septembre 2020 de 09h00 à 11h30**
- **jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020 de 09h00 à 11h30**
- **vendredi 16 octobre 2020 de 14h00 à 17h00**

Le rapport et les conclusions motivées établis par le commissaire-enquêteur seront rendus publics et consultables aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux de la mairie ainsi que sur le site internet pendant une durée de un an.

Les informations peuvent être demandées auprès du service Aménagement et Qualité urbaine : 04.77.23.62.48 ou 04.77.23.62.78

Le Maire,  
Jean-Luc CHERVIN